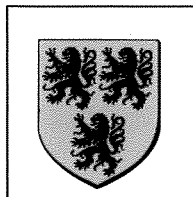


Arrondissement de
Strasbourg Campagne



COMMUNE DE KOLBSHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

(Extrait)

Séance du 23 mai 2024
Sous la Présidence de
Madame KESSOURI Annie, Maire

Date de la convocation :
17/05/2024

Nombre de Conseillers élus :

15

Nombre de Conseillers en fonction :

15

Nombre de Conseillers présents :

13

Nombre de procurations :

1

Étaient présents la Maire : Mme KESSOURI Annie

Les Adjoints : MM. : FISCHER Claude, RETTIG Patrick et BACHER Régis

Les Conseillers Municipaux et Conseillères Municipales :

Mmes : FREYSS Marlène, HALTER Michèle, HEYD Valérie, KURTZ Sarah, MATTER Fanny et NOEPPPEL Mélanie

MM. : GRUNELIUS Jean-Marie, BAUR David & SCHLUPP Julien

Absents : OBERHAUSER Lionel, excusé
DIEMER Thibaut, excusé (procuration à RETTIG Patrick)

Secrétaire de séance : JEREBILOV Catherine, secrétaire de mairie par intérim

OBJET : Subvention exceptionnelle pour le collège d'Achenheim

Madame la Maire présente une demande de subvention exceptionnelle du collège d'Achenheim, pour la prise en charge de deux voyages scolaires qui ont eu lieu du 17 au 22 mars (séjour ski pour 9 élèves de 6^e) et du 18 au 22 mars (séjour en Italie pour 4 élèves de 4^e et 3^e).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

1. D'attribuer une subvention à hauteur de 6 euros par élève et par jour de Kolbsheim soit 440,-€ ;
2. De charger Madame la Maire de notifier la décision au bénéficiaire et de procéder au mandatement.

OBJET : Subvention exceptionnelle pour l'école de Breuschwickersheim

Madame la Maire présente une demande de subvention exceptionnelle de l'école de Breuschwickersheim, pour la prise en charge de deux sorties scolaires qui auront lieu l'une le 6 juin 2024 au parc de Sainte Croix et l'autre, une initiation à l'escalade de 2 jours, la semaine du 1^{er} au 5 juillet 2024. Sont concernés par ces deux sorties 35 élèves habitant Kolbsheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

1. D'attribuer une subvention à hauteur de 5 euros par élève de Kolbsheim et par sortie soit 350,-€ ;
2. De charger Madame la Maire de notifier la décision au bénéficiaire et de procéder au mandatement.

OBJET: Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

A) Droit de préemption urbain

- **DIA n° 01/2024** déposée le 15/04/2024 par la SCP Philippe LECLERC – Anne FABER à Strasbourg pour le compte de Mmes OTMEZGUINE Sarah et REGAL Emilie en vue de la vente d'un bien situé 40a, rue de la Liberté à KOLBSHEIM – accordée par décision en date du 30/04/2024
Référence cadastrale de l'immeuble : Section 29 n°777, 782 et 784
Contenance : 1473 m².
Prix : 580 952,-€

Acquéreur(s) : M. & Mme LETTIERI, 6 rue du Maréchal Foch à OSTWALD

Motif du renoncement à l'exercice du droit de préemption : l'acquisition du bien n'est pas justifiée au regard des projets de la commune.

- **DIA** déposée par la SAFER en vue de la vente d'un terrain avec bâtiment situé Apothekermatt à KOLBSHEIM
Référence cadastrale de l'immeuble : Section 26 n°178 et 198
Contenance : 6853 m².
Prix : 360 000,-€
Acquéreur(s) : Mme DIESTCHY et M. LOISELET
Motif du renoncement à l'exercice du droit de préemption : l'acquisition du bien n'est pas justifiée au regard des projets de la commune.

B) Devis et offres de marché

La commune a trouvé un nouveau prestataire, Andlauer, et a conclu avec lui un contrat de maintenance des équipements de chauffage et de ventilation de l'école élémentaire, la salle socio-culturelle et de l'église. Le montant total des prestations s'élève à 4 500,-€ TTC annuellement.

OBJET : Divers

- **Date du prochain CM** : le 11 juillet à 20h
- **Information sur la cartographie du bruit** : l'Eurométropole de Strasbourg a réalisé une étude et une cartographie de l'exposition au bruit, qui concernent notamment le GCO et la commune de Kolbsheim. Le conseil note que le niveau d'exposition sonore a significativement augmenté entre 2017 et 2022 sans toutefois franchir les seuils autorisés.
- **Elections européennes** : Il est procédé à l'organisation du bureau de vote.
- **Cérémonie du 13 juillet** : Un retour des sapeurs-pompiers et de la Fanfare de Breuschwickersheim concernant leur disponibilité est attendu pour l'organisation de la cérémonie.
- **Journée citoyenne** : pour rappel, elle aura lieu le 1^{er} juin. A ce jour, 19 personnes se sont inscrites, dont 4 enfants. Au vu du nombre des participants, priorité sera donnée à la plantation des massifs et à l'assemblage de la table et des bancs destinés à l'école.
- **Intramuros** : une présentation de cet acteur important de la communication des mairies est faite. Intramuros propose une application mobile ainsi qu'une réactualisation et une maintenance du site web de la mairie. Au vu de certains aspects peu pratiques et du coût des services proposés, le conseil estime qu'il n'est pour l'instant pas pertinent de recourir aux services d'Intramuros.
- **Nuisances dues aux chiens** : il est constaté que de plus en plus de chiens déambulent sans laisse dans le village, ce qui occasionne plus de déjections. L'urine de chien aux murs est également un problème récurrent, sans compter les nuisances sonores occasionnées par les chiens laissés en extérieur la nuit. Un rappel à l'ordre sera fait prochainement.
- **Apéro solaire** : une rencontre conviviale proposée par l'Agence du Climat aura lieu le 5 juillet pour s'informer sur les panneaux solaires et profiter du retour d'expérience de personnes ayant fait ce choix.
- **Forêt cinéraire** : A la suite de la visite d'une forêt cinéraire à Schiltigheim, Mme la Maire aimerait mettre un projet similaire en place à Kolbsheim. Le conseil y est plutôt favorable. Par ailleurs, le columbarium est quasiment complet. Mme le Maire demande ainsi au conseil de réfléchir à l'avenir du cimetière afin d'en débattre lors de la prochaine réunion du conseil.
- **Embauche d'un ouvrier communal** : Certains conseillers s'interrogent sur la nécessité d'embaucher un ouvrier communal supplémentaire. Mme la Maire informe le conseil de la difficulté à trouver du personnel compétent.
- **Remembrement** : une réunion de travail de la sous-commission d'aménagement foncier se tiendra le 10 juin prochain.
- **Ruissellement** : plusieurs conseillers signalent que des nappes d'eau s'écoulent dans le tunnel sous le

GCO dès qu'il pleut. Mme la Maire a déjà signalé le problème à l'Eurométropole de Strasbourg qui dit suivre le problème.

**Pour extrait certifié conforme,
KOLBSHEIM, le 23 mai 2024
La Maire,**

Annie KESSOURI

